

COMPTE-RENDU

Réunion interquartiers des conseils des quartiers Guérinière et Grâce-de-Dieu

09 MARS 2022

Participants - Conseil de quartier Guérinière			Présents	Excusés
ARRIGONI	Tanguy	Conseiller de quartier		X
BARDY	Marie-Emilie	Conseillère de quartier	X	
BECUE	Jordan	Conseiller de quartier	X	
CHAUVEL	Claude	Conseiller de quartier	X	
DUSSAUCY	Jennifer	Conseillère de quartier	X	
GORLIER	Guillaume	Conseiller de quartier		X
HOUMADI	Saminata	Conseillère de quartier		X
KAYITU	Sarah	Conseillère de quartier		X
LAUMONIER	Philippe	Conseiller de quartier	X	
LECLERC	Philippe	Conseiller de quartier		X
NATIVELLE	Marie-Thérèse	Conseillère de quartier		X
NOBELLA	Alain	Conseiller de quartier		X
REDOUANE	Farouk	Conseiller de quartier		X
TRANCHANT	Alison	Conseillère de quartier		X
VAITYLINGON	Joan	Conseiller de quartier	X	
YVERT	Sabrina	Conseillère de quartier	X	
YVERT	Laurent	Conseillère de quartier	X	
Participants – Conseil de quartier Grâce-de-Dieu			Présents	Excusés
ANQUETIL	Michel	Conseiller de quartier		X
BAYOUMY	Laura	Conseillère de quartier		X
BAYOUMY	Sylviane	Conseillère de quartier		X
COTTEREAU	Laure	Conseillère de quartier		X
DEBARRE	Maryvonne	Conseillère de quartier		X
DEVE	Jennifer	Conseillère de quartier		X
DILLY	Jean-Michel	Conseiller de quartier		X
EL MLILI	Mourad	Conseiller de quartier		X
FANET	Michel	Conseiller de quartier	X	
GUILLEM	Oriane	Conseillère de quartier	X	
HELPIQUET	Christiane	Conseiller de quartier	X	
JUNGELS	Eric	Conseiller de quartier		X
KERBOIT	Serge	Conseiller de quartier	X	
LEBARBIER	Laetitia	Conseillère de quartier	X	
LECERF	Jeremy	Conseiller de quartier		X
LECOUTURIER	Séverine	Conseillère de quartier	X	
LEGOUPIL	Claire	Conseillère de quartier		X
LEVEE	Marc	Conseiller de quartier		X
MARIE	Jean-Pierre	Conseiller de quartier	X	
MC NAIR	Melvin	Conseiller de quartier	X	
MENSAH	Cécile	Conseillère de quartier		X
NIANG	Hamdy	Conseiller de quartier	X	
PECQUET	Irène	Conseillère de quartier		X
PRIGENT	Corentin	Conseiller de quartier		X
RENAULT	Carine	Conseillère de quartier		X
RIAD	Adam	Conseiller de quartier		X
SIMON	Sandrine	Conseillère de quartier		X
VIEL	Gaspard	Conseiller de quartier		X

ZOUARI	Noureddine	Conseiller de quartier		X
Elu(e)s /Services Ville de Caen – Caen la Mer			Présent(e)s	Excusé(e)s
SIMMONET	Sophie	Maire adjointe en charge de la Participation citoyenne, de la Vie associative et de la Politique de la ville	x	
KANZA	Théophile	Conseiller municipal délégué du quartier Guérinière	x	
NIEWIADOMSKI	Rudy	Conseiller municipal délégué du quartier Grâce-de-Dieu	x	
ROBERT	Céline	Directrice - Direction de la Jeunesse, de la Proximité et de la Vie associative	x	
HALOUSE	Laurent	Participation citoyenne et services au public	x	
DUBOIS	Loïc	Chef de service du Pôle de Vie Rive Droite	x	
LUCE	Pierre	Réfèrent technique du Pôle de Vie Rive Droite	x	
HUET	Sylvain	Animateur relais du Pôle de Vie Rive Droite	x	
GUILLEMETTE-LAARAJ	Mélanie	Assistante du Pôle de Vie Rive Droite	x	

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION :

1. Rappel du cadre de l'appel à projets du budget participatif
2. Présentation et vote du projet coup de cœur du conseil de quartier
3. Présentation du projet inter-quartiers proposé en 2022
4. Les prochains rendez-vous

1 – RAPPEL DU CADRE DE L'APPEL A PROJETS DU BUDGET PARTICIPATIF

1.1 DEPOT DES PROJETS DU 4 SEPTEMBRE AU 4 DECEMBRE 2021

Les projets doivent respecter les critères suivants :

- Relever de l'intérêt général
- Être compatibles avec les grands projets caennais en cours et à venir
- Être localisés sur le territoire et le patrimoine communal caennais
- Être techniquement réalisables
- Ne pas dépasser 400 000 euros
- Concerner le budget d'investissement
- Ne pas générer de coût de fonctionnement supérieur à 5% par an du montant total de sa réalisation
- Ne pas comporter de rémunération financière individuelle liée au projet pour le porteur
- Relever des compétences de la Ville de Caen

1.2 LA SELECTION DES PROJETS SOUMIS AU VOTE

- Première étape : L'étude de recevabilité des projets, du 4 Septembre au 4 Décembre 2021, afin de s'assurer que leur contenu s'inscrit bien dans les critères de la charte d'utilisation de la plateforme numérique.
- Seconde étape : La pré-étude de faisabilité technique, de Novembre 2021 au 28 Février 2022.
Une fois passée l'étude de recevabilité, les 304 projets retenus ont été confiés à l'expertise technique des services.
À ce stade, étant donné le volume conséquent des projets à examiner, les objectifs de cette pré-étude étaient de détecter d'éventuels obstacles à la réalisation du projet et d'en fournir un chiffrage estimatif.
Les modalités précises et définitives de mise en œuvre seront définies plus tard, si le projet remporte le vote.
A ce stade, 37 projets similaires ont été fusionnés.
- Troisième étape : La présentation en Conseil de quartier, du 1^{er} au 10 Mars 2022.
Les 12 conseils de quartier votent pour le projet préféré de leur quartier.
Les projets « coup de cœur » seront identifiés sur la plateforme.

1.3 RAPPEL DES MODALITES DU VOTE

Tous les Caennais ainsi que toutes les personnes ayant une activité professionnelle ou associative au sein de la vie caennaise peuvent voter (avec autorisation parentale pour les mineurs).

Le vote se déroule du 1^{er} mars 2022 à 00H01 au 31 mars 2022 à 23H59 sur le site « Je participe à Caen ! » - <https://jeparticipe.Caen.fr/>

Pour les usagers éloignés du numérique, les 4 pôles de vie de quartiers pourront aider au vote en ligne.

Les citoyens (avec autorisation parentale pour les mineurs) doivent s'inscrire sur la plateforme pour pouvoir voter. Ils ne peuvent voter qu'une seule fois par projet mais pour le nombre de projets qu'ils souhaitent.

Ils peuvent également émettre un avis sous forme de commentaire sur les projets.

La liste des projets lauréats sera publiée dès le 8 avril 2022 sur le site « Je participe à Caen ! » - <https://jeparticipe.Caen.fr/>

1.4 MODALITES DE DESIGNATION DES PROJETS LAUREATS

Le total des voix est établi par addition des voix numériques.

Pour garantir une équité à l'échelle de la ville, le projet de chacun des 12 quartiers caennais qui arrive en tête est retenu.

Les projets suivants sont retenus sans critère territorial dans la limite du montant restant des 2 millions d'euros par an.

Si un projet fait dépasser ce plafond, il n'est pas retenu. C'est le projet venant immédiatement après en nombre de votes qui est pris en compte (toujours dans la limite des 2 millions d'€).

1.5 REALISATION DES PROJETS LAUREATS

Une fois le projet retenu, celui-ci devient un projet à part entière du budget participatif. Ce projet est désormais inscrit dans le programme d'investissement de la Ville.

Les initiateurs des projets retenus sont invités à intégrer le conseil de quartiers concerné pour co-construire le projet aux côtés de la Ville. Ils peuvent toutefois décider de ne pas intégrer le conseil de quartiers. En tant que porteurs de projet, ils sont cependant associés à chacune des étapes de réalisation des projets au même titre que le conseil de quartiers.

Les projets lauréats sont réalisés durant le mandat, notamment si des études sont nécessaires.

Les réalisations peuvent faire l'objet d'actions de communication : inauguration, présentation dans les médias. Une signalétique (plaque, pochoir...) est apposée sur l'équipement pour informer de sa mise en œuvre dans le cadre du budget participatif.

2 – CHOIX DU PROJET COUP DE CŒUR DES CONSEILS DE QUARTIER GUERINIÈRE ET GRACE-DE-DIEU

Le projet coup de cœur des conseillers de quartier Guérinière est **l'aménagement de pistes cyclables sur le quartier** :

« Protéger les pistes cyclables de la Guérinière. Mettre des chicanes pour éviter que les voitures se mettent dessus. »

Deux projets coup de cœur (égalité lors du vote), ont été retenus par les conseillers de quartier Grâce-de-Dieu,

Le réaménagement et la végétalisation de l'esplanade Malraux :

« L'esplanade Malraux est une vaste étendue bitumée, avec quelques arbres et de rares bancs. Notre projet serait de réaménager l'esplanade Malraux en un espace végétalisé permettant aux habitants du quartier de s'y reposer au calme ou de s'y retrouver en collectif autour d'animations culturelles, tel un prolongement de l'espace Malraux vers l'extérieur.

En recueillant l'avis des habitants, il faudrait renforcer la place du végétal sur l'esplanade Malraux. Ce serait source d'embellissement et de qualité du cadre de vie. La végétalisation participerait également au développement de la biodiversité ainsi qu'au rafraîchissement, à la gestion des eaux de pluie et à l'amélioration de la qualité de l'air.

Pose de panneaux photographiques 80x80 des sites incontournables de la Normandie (Mont st Michel, mairie de Caen, Honfleur, Barfleur, Ouistreham, Clécy, Haras du Pin, etc.) avec un autre panneau avec le récapitulatif des 40 nationalités représentées sur notre quartier (pays, drapeau, etc..) »

La création d'une salle polyvalente des associations du quartier :

« Les associations du quartier ont besoin pour leurs activités de disposer d'un espace qui leur est propre, pour leurs activités et pour l'accueil de leurs adhérents dans de bonnes conditions.

Cela nécessite d'avoir une salle d'une superficie de 100 m² minimum, avec du mobilier adapté et des meubles de rangement pour chaque association ainsi que d'une kitchenette et des sanitaires.

Cette salle pourra servir, outre les activités propres à chaque association, de lieu d'exposition, de lieu de réunion, de manifestations festives et divers, le but étant d'optimiser la vie socio-culturelle d'un quartier sensible où existe déjà une réelle dynamique associative. »

3 – PROJET INTER-QUARTIERS

Il est proposé l'organisation d'un concours de cuisine entre quartiers, 12 concours maximum, 1 par quartier, et une finale lors de Novembre Gourmand

1 thème à chaque fois (cuisines du monde / verrines apéritives / desserts...) choisi par son conseil de quartier

10 candidats maximum (soit conseiller de quartiers, soit habitant du quartier) par concours / par quartier.

Un jury composé de 7 personnes maximum co-présidé par Mme SIMONNET et les conseillers municipaux délégués des quartiers concernés.

Le candidat ayant gagné le plus de points, participera à la finale organisée lors de Novembre Gourmand.

Il affrontera les vainqueurs des concours des autres quartiers.

4 – LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Prochaine Assemblée générale des conseils de quartiers présidée par monsieur le Maire le :

Samedi 7 mai 2022 de 8h30 à 12h00 à l'Hôtel de Ville de Caen